

## « Motion des personnels du collège Jean Moulin de Montreuil concernant la DHG et les conditions de rentrée 2021-2022

Montreuil, le 3 juin 2021

Cher-e-s membres du Conseil d'Administration,

Nous, personnels d'éducation et d'enseignement du collège Jean Moulin, souhaitons exprimer ce jour devant vous notre grande inquiétude, notre colère concernant les conditions d'exercice de notre métier à la rentrée prochaine.

En effet, plusieurs indicateurs nous montrent que la rentrée 2021 s'annonce d'ores et déjà catastrophique :

- la fermeture prévue de trois divisions (en 6ème, 5ème et 3ème) aura pour conséquence l'augmentation des effectifs par classe ; ces effectifs à plus de 24 élèves par classe mettront en péril l'organisation pédagogique de l'établissement : comment permettre l'inclusion des élèves d'UPE2A, de SEGPA ? Comment mettre en oeuvre les groupes de langues vivantes ? Comment accueillir dignement en classe les élèves à besoins particuliers et leurs AESH ? Comment organiser les déplacements à la piscine par exemple, le nombre de places assises dans les cars étant contraint ? Sans parler du fait que de nombreuses salles de classe ne permettent même pas d'accueillir plus de 24 élèves !
- Les 2 heures supplémentaires dans le service de tou-te-s les enseignant-e-s titulaires, imposées par la gestion comptable des ressources humaines de l'Education Nationale, menacera plusieurs postes d'enseignant-e-s : en tout état de cause certain-e-s collègues devront effectuer des compléments de service dans d'autres établissements ; partant, cela empêchera les équipes de mettre en oeuvre des projets pédagogiques.

Après la crise que nous vivons collectivement ces deux dernières années, le traumatisme sanitaire, social et scolaire, il nous semble évident à nous, personnels d'enseignement et d'éducation, que les collégien-ne-s de Jean Moulin ont besoin de plus de classes, plus de dédoublements, plus de stabilité dans l'équipe enseignante, et non de moins.

Faut-il rappeler que malgré nos multiples alertes, les élèves ne bénéficient déjà pas à l'heure actuelle de conditions d'accueil acceptables dans notre collège :

- il faut se battre pour obtenir le remplacement des professeur-e-s absent-e-s : cette année, il y a eu ainsi jusqu'à 130 heures de cours non assurées pour certaines classes ;
- une partie des cours d'atelier dûs aux élèves de SEGPA n'est pas assurée depuis plusieurs années dans l'indifférence générale ;
- notre assistante sociale n'est pas remplacée depuis plus d'un an, alors même que le collège accueille 44% d'élèves boursiers (soit 247 élèves sur 556 scolarisés). Les conséquences sont terribles pour certaines familles dans le besoin.

Nous ne pouvons pas accepter une telle dégradation programmée des conditions d'exercice de nos métiers, car nous y voyons déjà l'appauvrissement inévitable de la vie du collège. Nous pesons nos mots : ce n'est pas par pessimisme mais bien par réalisme que nous affirmons cela.

Nous avons beau être convaincu-e-s de l'importance de notre mission en tant qu'enseignant-e-s et personnels d'éducation au service de nos élèves, nous refusons cette situation indigne du service public d'éducation.

Aujourd'hui nous formulons donc des demandes fermes afin d'assurer une rentrée décente au collège Jean Moulin, pour ses personnels comme pour ses élèves.

Nous voulons :

- le maintien des effectifs à 24 élèves par classe maximum, condition *sine qua non* à l'inclusion des élèves d'UPE2A et de SEGPA ;
- la réouverture des 3 classes annoncées fermées ;
- le maintien des services pleins et effectifs pour tous les enseignant-e-s titulaires au collège : comment s'investir dans la mise en place de projets pédagogiques et éducatifs qui font la richesse de notre métier en devant courir d'un établissement à l'autre ?...
- l'arrêt de l'attribution systématique de 2 heures supplémentaires, qui ne répond qu'à une logique de suppression de postes, en dépit des besoins des services et des enjeux pédagogiques et humains ;
- des professeur-e-s nommé-e-s en nombre suffisant dès la rentrée, et remplacé-e-s en cas d'absence, afin que les élèves puissent bénéficier, au même titre que tou-te-s les collégien-ne-s de France, de toutes les heures d'enseignement qui leur sont dues ;
- un-e assistant-e social-e à temps plein sur l'établissement ;
- un vrai statut pour des AESH formé-e-s et nommé-e-s en nombre suffisant sur l'établissement, pour un accompagnement réel des élèves à besoins particuliers.

Les parents d'élèves, à juste titre inquiét-e-s du délitement annoncé de la qualité du climat scolaire et de l'enseignement au collège Jean Moulin, soutiennent ces revendications, et se mobilisent déjà activement à nos côtés. Nous sommes solidaires de la motion qu'ils et elles présentent ce jour devant le Conseil d'administration.

Le 17 mai, lors du dernier conseil pédagogique, nous avons sollicité une audience commune auprès de la DSDEN pour exprimer nos revendications. Elle nous a été refusée.

Face à ce mépris affiché de la hiérarchie pour l'aspect humain de nos métiers et la qualité du service public d'éducation, nous sommes au regret de vous annoncer que si nos revendications ne sont pas satisfaites, nous refuserons collectivement et massivement les différentes missions pour lesquelles nous avons si peu de reconnaissance et qui font pourtant tenir et rayonner le collège Jean Moulin :

- La mission de professeur-e principal-e ;
- L'atelier lecture pour les élèves de 6ème ;
- Le projet de classes sans note ;
- Les devoirs faits ;
- Les sentinelles contre le harcèlement scolaire ;
- Le blog « Moulin à paroles » ;
- Le tutorat pour les élèves décrocheurs de 4ème-3ème ;
- Le CVC ;
- Le dispositif des Raccrocheurs pour les élèves de 6ème-5ème en risque de décrochage ;
- Les missions de coordination des équipes disciplinaires ;
- Les clubs méridiens (jardin, journal, vélo, radio, etc...)
- La préparation aux oraux du DNB pour les élèves de 3ème ;
- La liaison école collège ;
- Le parcours avenir ;
- La certification en langue ainsi que la section internationale ;
- Les éco-délégué-es ;
- Les projets artistiques et culturels tels que CAC et Agora ;
- Les défis sportifs ;

- Les listes des élu-e-s au CA et conseils de discipline ;
- Le parcours Collège au Cinéma ;
- Les voyages et sorties scolaires ;
- Les brevets blancs et les devoirs communs ;
- Les portes ouvertes de l'établissement ;
- Le FSE ;
- Les TICE et la gestion du réseau ;
- L'Amicale ;
- Le projet égalité Filles / Garçons ;
- Et toutes autres missions supplémentaires ou projets outre nos missions d'enseignement.

Ces projets et missions nous tiennent pourtant à coeur. Nous y sommes attaché-e-s et l'ensemble de l'équipe s'y attelle depuis toujours avec enthousiasme et dynamisme : la création de projets innovants et la réflexion pédagogique et collective est en effet au cœur de notre conception du métier d'enseignant.

Cette grève du zèle annoncée est donc l'expression de notre colère, de notre désarroi et de notre détermination face à la surdit  de notre hi rarchie. Consid rez-la avec le plus grand s rieux. Nous n'y mettrons fin que si les conditions d'exercice de notre mission de service public d' ducation sont r unies au coll ge Jean Moulin.

Nos revendications sont l gitimes, elles ne doivent pas simplement  tre entendues : il en va de l'int r t sup rieur des  l ves de l' tablissement, du bien- tre professionnel des personnels, et   terme de l'attractivit  du coll ge sur le territoire.

Les professeur-e-s et personnels d' ducation  lu-e-s au CA, pour l'ensemble de l' quipe enseignante et  ducative du coll ge.